

Soirée Jesse Owens #3

INDOOR

Vendredi 13 Décembre 2024

60m / 60m Haies / 400m / 1500m / Hauteur / Longueur / Perche

Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



18h00	Constitution des jurys. Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)						
	18h30	Réunion de jury					
Courses		Hauteur		Longueur			Perche
	N°1	N°2	N°1	N°2	N°3		
19h00		TC F. Grp 1	TC F. Grp 2	TC M.			TC C. (- de 3m)
19h15	400m TC F.						
19h40	400m TC M.						
20h10	60m Haies CA F.						
20h15	60m Haies TC F.						
20h25	60m Haies CA M.						
20h35	60m Haies JU et MA M.						
20h45	60m Haies TC M.	TC M. Grp 1	TC M. Grp 2	TC F.			
21h00	60m TC F.						
21h30	60m TC M.						
22h00	1500m TC F. / M.						

Implantation des concours de hauteur dans la salle

- Sautoir n°1 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m
- Sautoir n°2 = Derrière l'aire de poids

Implantation des concours de longueur dans la salle

- Sautoir n°1 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m. Côté GAUCHE du double bac à sable
- Sautoir n°2 = Proximité de la ligne d'arrivée des 60m. Côté DROIT du double bac à sable
- Sautoir n°3 = Proximité du tapis de perche

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys sont à faire sur le site du CDA27 jusqu'au **jeudi 12 décembre – 12h00**

Pour les athlètes hors ligue souhaitant s'inscrire sur une ou plusieurs épreuves, l'inscription se fera par mail à athletismedeleure@gmail.com et sera facturée 15€. Le règlement de cette somme devra se faire par virement bancaire et l'engagement sera réalisé seulement après nous avoir transmis la preuve de virement par mail.

Les courses seront constituées par niveau. Il faudra donc indiquer lors des engagements en ligne un temps de référence. **Attention** : Sans temps d'engagement les athlètes participeront dans les séries de manière aléatoire afin de compléter celles-ci.

Pour les sauts verticaux, il faudra indiquer la première barre de participation afin de constituer des groupes homogènes.

Les montées de barres seront décidées par le juge arbitre et seront affichées en chambre d'appel.

Suivant le nombre de participants, les épreuves pourront être regroupées sur décision du juge arbitre.

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

Les courses seront constituées de 5 athlètes sur les 400m (couloirs 2 à 6).

Quota de jury : 1 à 4 athlètes = 1 Jury - 5 à 10 athlètes = 2 Jurys - 11 à 20 athlètes = 3 Jurys - 21 à 30 = 4 Jurys - + de 30 = 5 Jurys